

Le contexte de l'innovation

Station classée de tourisme, Saint-Raphaël a bâti son attractivité sur la qualité de son environnement exceptionnel : 32 kms de littoral préservé, 15 000 ha en « Site Natura 2000 » mer et massif de l'Estérel, 73 % du territoire classé en espace naturel

Cette stratégie de mise en valeur de ses richesses naturelles, impulsée en 1995, s'appuie sur une Charte d'Objectifs, adoptée en Conseil Municipal.

Elle contient plus de 80 projets, qui accordent une large place au développement des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

L'idée innovante

Faire certifier la politique d'efficacité énergétique qui concerne l'Hôtel de Ville, le Centre Culturel, le Palais des Congrès, le Stade Nautique, la salle Omnisports et l'éclairage public, ce périmètre représentant 70% de la facture énergétique annuelle communale.

Les objectifs recherchés

- Economique : l'évolution du prix des énergies impacte les dépenses de gestion. Le pilotage et le suivi rigoureux de chaque contrat ou poste de comptage est essentiel.
- Environnemental : s'engager à « diminuer les émissions des gaz à effet de serre ». C'est aussi un des objectifs du PCET porté par la ville au sein de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.
- Sociétal : les actions menées sur le patrimoine concourent à la santé et au bien-être à la fois des populations locales et touristiques de la station : elles contribuent au « mieux vivre ensemble » des générations présentes sur notre territoire.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

2009 : Saint-Raphaël est sélectionnée pour participer au programme « Agir pour l'énergie » porté par la Région PACA,

Création de 2 instances internes : le « groupe énergie », organe décisionnel formé de partenaires institutionnels (CCI, région, Entreprises, Syndicat professionnel de la construction, établissements de formation, espace info énergie...) et associatifs, et la « cellule énergie », instance opérationnelle de suivi des actions.

- 2010 : Recrutement en alternance d'un économiste de flux
- 2011 : Signature du contrat d'engagement vers la certification avec l'AFNOR

Création de 20 « référents énergie » dans les directions et services de la ville

- 2012 : Programme de travaux d'économie d'énergie à hauteur de 500 000 €

Achat d'électricité verte pour l'Hôtel de Ville et le Stade Nautique

Expérimentation du logiciel CRECIT, outil innovant de mesure, de façon ludique, des économies d'énergies liées à un usage éco-responsable de son ordinateur par chaque agent (600 postes équipés à ce jour).

Le contenu de la réalisation

L'audit externe pour la certification ISO 50001 examine le respect de chacune des thématiques définies par le référentiel :

- Management des ressources : gestion des compétences, formation, achats de l'énergie, analyse de biens et suivies

- Mesures, analyse, amélioration : contrôle, surveillance, performance, efficacité
- Maîtrise opérationnelle : manuel énergie, maîtrise documentaire, gestion de crise, communication.

Dans chacune de ces rubriques, Saint-Raphaël a présenté les actions précises engagées, assorties des résultats obtenus en terme de sobriété énergétique.

De même, le programme d'amélioration continue présenté à l'AFNOR contenait les objectifs de performance poursuivis par la collectivité sur l'année 2013.

L'audit annuel de renouvellement de la certification est prévu en décembre 2013.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Les moyens humains :

200 agents, sur un total de 900 employés, sont impliqués dans la démarche : le pilote, membre de la DG, l'économiste de flux, les référents énergie », les référents infrastructures, le responsable éco-achats, le responsable de la documentation, la chargée de la communication.

Budget ISO 50001 (2011- 2012)

- Fonctionnement : coût final de 46 500 €

dépenses : 49000 € (certification, AMO, recrutement d'un économiste de flux, partenariat ADE3)

recettes : 22500 € (EDF, certificats d'énergie, subvention Région)

- Investissement 500000€ pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des 6 structures du périmètre, avec un temps de retour de ces travaux de 2 ans (impact sur la réduction de la facture énergétique)

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

En recevant, en mars 2013, le diplôme de certification ISO 50001, Saint-Raphaël devenait la première ville française et 3^{ème} ville européenne à être récompensée pour la qualité de son Système de Management de l'Energie.

Etape vers la performance durable, cette reconnaissance doit inciter les équipes en charge de la gestion de chaque bâtiment ou secteur à proposer et mettre en œuvre de nouvelles solutions économiques pour la ville.

- Le service de la culture vient de s'engager en vue de l'obtention de la toute nouvelle norme ISO 20121 appliquée au management des événements culturels.
- La gestion du Vieux Port, une fois les travaux de restructuration et agrandissement terminés (2014), visera la norme ISO 14001.

Les autres perspectives concernent :

- L'intégration à la dynamique des nouveaux bâtiments en cours de réalisation (salle de boxe, centre de loisirs).
- L'étude, sur un ou plusieurs sites, d'un éventuel contrat de Performance Energétique, ce type de partenariat ouvrant à de nouveaux gisements d'économies.
- Un projet de réseau de chaleur au bois qui alimentera 2 bâtiments sportifs, un collège et un EHPAD.
- L'implication de l'ensemble de l'effectif de la mairie autour de cette dynamique, le facteur comportemental étant essentiel dans l'avenir.
- La démarche de la ville a inspiré d'autres partenaires (Zone d'activité économique) à inscrire des objectifs environnementaux et d'efficacité énergétique dans leurs actions.

| |
|--|
| PJ : Organigramme fonctionnel ; Afaq 50001 |
|--|